Ecrit par Echo du Mardi le 20 janvier 2023

PASMA-CCF SAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 20 janvier 2023 sous réserves d'incidents

Par décision du 20/12/2022, l'associée unique de la Société **PASMA-CCF**, SAS au de capital 5000 €, sise 27 Lot le Bastidon Ch. des Gramenets 84250 LE THOR 818 970 493 RCS AVIGNON, a décidé la transformation de la Société en SARL à compter du 01/01/2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 50 parts sociales de 100 euros chacune.Les fonctions de Président de M. Pascal MARC ont pris fin.Sous sa nouvelle forme la Société est gérée par les cogérantes : M. Pascal MARC et Mme Emmanuelle MARC, demeurant ensemble Chemin des Gramenets 27 Lotissement Le Bastidon 84250 LE THOR.POUR AVIS

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !